(1)

— N° 161. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(Séance du 28 février 1853.)

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

POUR L'EXERCICE 1854.

Imprimerie de M. Hayez.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le chiffre du Budget du Département des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1853, s'élève à . . . . . fr. 2,161,878 34

Les crédits proposés, pour 1854, montent à la somme de . . 2,321,882 67

La différence entre ces deux chiffres est de. . . . . fr. 160,004 33

Mais celle qui existe réellement entre les dépenses présumées de 1853 et celles de 1854 est de fr. 172,004 33 c^{s}.

En effet, les 12,000 francs portés à l'art. 18 du Budget de 1853, doivent être prélevés sur les économies à faire aux articles 23, 37, 41, 42, 48 et 49, et ceux-ci n'ayant pas été réduits à concurrence de cette somme, les 12,000 francs figurent en double au Budget de 1853.

Voici le détail des augmentations et des diminutions apportées au Budget de 1854.

CHAPITRE II.

TRAITEMENTS DES AGENTS POLITIQUES.

L'établissement d'une mission en Russie a donné lieu à une augmentation de 62,000 francs.

CHAPITRE VIII.

MARINE.

Ce chapitre est augmenté d'une somme de fr. 106,704 33 c^{s}, ainsi répartie :

A l'art. 42 (*Personnel*). . . . . fr.	42,124 33		pour l'armement du brick *Duc de Brabant.*
A l'art. 43 (*Vivres*).	34,580	»	pour complément de vivres, par suite de l'armement du brick *Duc de Brabant.*
A l'art. 48 (*Matériel des divers services*) . .	30,000	»	pour complément de matériel, par suite de l'armement du brick *Duc de Brabant.*
Fr.	106,704 33		

Ces deux augmentations ont fait l'objet de demandes de crédits supplémentaires, pour l'exercice 1853, présentées à la Chambre des Représentants, les 18 janvier et 4 février 1853.

Elles ne se rapportent donc point à des dépenses nouvelles.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VI.

MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.

L'art. 24 est diminué d'une somme de . . . . . fr. 4,000 »

CHAPITRE VIII.

MARINE.

L'art. 38 est diminué de. . . . . fr. 1,500 »

CHAPITRE IX.

FRAIS DE PERCEPTION DES DROITS DE CHANCELLERIE.

Ce chapitre est diminué d'une somme de . . . . . fr. 3,200 »
savoir : de 1,200 francs à l'art. 49 (*Personnel*), et des 2,000 francs qui faisaient l'objet de l'ancien art. 49 (*Frais divers*), article qui n'est plus reproduit au Budget de 1854.

Ces diminutions s'élèvent à. . . . . fr. 8,700 »
qui forment une partie du montant des économies qui entrent dans la formation de l'art. 19.

Le montant de l'autre partie de ces économies est renseigné dans la colonne d'observations du Budget de 1854, savoir :

A l'article 42 . . . . . fr.	2,336 »	3,300 »
Et à l'article 43	964 »	
Total des diminutions indiquées plus haut		8,700 »
TOTAL de l'art. 19 . . . . fr.		12,000 »

RÉCAPITULATION.

CHAPITRES.	LIBELLÉS DES ARTICLES.		AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
II.	*Traitements des agents politiques*		62,000 »	»
VI.	*Missions extraordinaires, etc.*		»	4,000 »
VIII.	*Marine* :			
	Article 42. — Personnel	42,124 33	106,704 33	»
	— 43. — Vivres	34,580 »		
	— 48. — Matériel	30,000 »		
	— 38. — Police maritime		»	1,500 »
IX.	*Personnel et frais divers*		»	3,200 »
	TOTAL. . . . . fr.		168,704 33	8,700 »
	DIMINUTION. . . . . fr.		8,700 »	
	DIFFÉRENCE en plus. . . . . fr.		160,004 33	

PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1854, à la somme de *deux millions trois cent vingt et un mille huit cent quatre-vingt-deux francs soixante-sept centimes* (francs 2,321,882 67 c^{s}), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 26 février 1853.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

H. DE BROUCKERE.

Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant, chargé temporairement du Département des Finances,

LIEDTS.

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR 1854.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1854. — CHARGES ordinaires et permanentes.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1854. — CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	CHAPITRE Ier.			
	Administration centrale.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	
2	— du personnel des bureaux	105,050 »	»	
3	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,000 »	»	
4	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	1,000 »	»	174,050 »
5	Matériel	37,000 »	»	
6	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles .	8,000 »	»	
	CHAPITRE II.			
	Traitements des agents politiques.			
7	Missions en Allemagne	101,000 »	»	
8	France	45,000 »	»	
9	Grande-Bretagne.	62,000 »	»	
10	Italie	37,000 »	»	
11	Pays-Bas	39,000 »	»	
12	Russie	62,000 »	»	
13	Brésil	18,000 »	»	466,000 »
14	Danemarck, Suède et Hambourg.	15,000 »	»	
15	Espagne.	15,000 »	»	
16	États-Unis	18,000 »	»	
17	Portugal	15,000 »	»	
18	Turquie	27,000 »	»	
19	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légations . . .	»	12,000 »	
	CHAPITRE III.			
	Consulats.			
20	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	82,600 »	»	82,600 »
	A REPORTER. . . . fr.	711,350 »	12,000 »	723,250 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1854. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	REPORT. . . . . fr.	711,250 »	12,000 »	723,250 »
	CHAPITRE IV. *Frais de voyages.*			
21	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses. .	70,500 »	»	70,500 »
	CHAPITRE V. *Frais à rembourser aux agents du service extérieur.*			
22	Indemnités pour un drogman, six cavasses, employés dans diverses résidences en Orient et pour un capou-oglan. . . .	6.050 »	»	80,000 »
23	Frais divers	73,970 »	»	
	CHAPITRE VI. *Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.*			
24	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité.	»	36,000 »	40,000 »
25	Dépenses imprévues non libellées au Budget	4,000 »	»	
	CHAPITRE VII. *Commerce, navigation, pêche.*			
26	Écoles de navigation. . . . . Personnel .	15,920 »	»	270,300 »
27	Frais divers.	7,280 »	»	
28	Chambres de commerce.	12,000 »	»	
29	Frais divers et encouragements au commerce	15,700 »	»	
30	Encouragements pour la navigation entre les ports belges et étrangers, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'Etat au delà du crédit alloué pour l'exercice 1854, et sans que les crédits puissent exceder 40,000 francs par service, sauf pour le service au delà du cap Horn. Personnel. .	1,050 »	»	
31	Frais divers.	115,350 »	»	
32	Pêche maritime . . . . . Personnel .	7,950 »	»	
33	Primes . .	92,050 »	»	
34	Coutume à Lamina, chef des Nalous, pour l'exercice 1853 . . .	5,000 »	»	
	A REPORTER. . . . fr.	1,136,050 »	48,000 »	1,184,050 »

POUR L'EXERCICE 1854.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1854. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	Report. . . . . fr.	1,136,050 »	48,000 »	1,184,050 »
	CHAPITRE VIII.			
	MARINE.			
	Pilotage.			
35	Personnel	168,450 »	»	
36	Remises à payer aux pilotes et autres dépenses relatives au pilotage (*crédit non limitatif*)	200,610 »	»	
	Passage d'eau.			
37	Personnel	11,850 »	»	
	Police maritime.			
38	Personnel	26,400 »	»	
39	Primes d'arrestation aux agents et vacations aux experts et agents chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants (*crédit non limitatif*)	4,000 »	»	
	Sauvetage.			
40	Personnel	14,300 »	»	1,133,852 67
	Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.			
41	Traitement des courriers et agents	14,350 »	»	
	Bâtiments de l'État.			
42	Personnel	237,907 67	»	
43	Vivres	88,965 »	»	
44	Premier terme des pensions à accorder	1,500 »	»	
45	Secours aux marins blessés, veuves et médicaments	4,000 »	»	
46	Dotation à la caisse de prévoyance.	10,000 »	»	
47	Magasin	2,000 »	»	
48	Matériel des divers services.	349,500 »	»	
	CHAPITRE IX.			
	Frais de perception des droits de chancellerie.			
49	Personnel	4,000 »	»	4,000 »
	Total du budget des affaires étrangères. . fr.	2,273,882 67	48,000 »	2,321,882 67

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 26 février 1853.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

H. DE BROUCKERE.

Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant, chargé temporairement du Département des Finances,

LIEDTS.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

POUR L'EXERCICE 1854.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	Nombre d'agents.	APPOINTEMENTS par an.
		CHAPITRE PREMIER.		
		Administration centrale.		
1	»	Traitement du Ministre		
		TRAITEMENT DU PERSONNEL DES BUREAUX.		
2	*a.*	Secrétariat général	12	26,200 »
	b.	Direction politique	3	3,700 »
	c.	— du commerce extérieur et des consulats	4	11,700 »
	d.	— du commerce intérieur.	5	12,100 »
	e.	— de la marine	(*a* 6	20,630 »
	f.	Division de la chancellerie et de la comptabilité	5	13,300 »
	g.	Courriers, huissiers, messagers, concierge et gens de service	11	13,420 »
	h.	Fonds de réserve	»	2,000 »
3	»	Payement du premier terme des pensions à accorder éventuellement.		
4	»	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse . .		
		MATÉRIEL.		
5	*a.*	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnement aux journaux belges et autres menus frais.		
	b.	Éclairage et chauffage		
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc.		
	d.	Fonds secrets		
6	»	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles		
		TOTAL DU CHAPITRE Ier. . . . . fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1854.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1854.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1853.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
105,050	»	105,050	105,050	»	»	a) Un agent comptable et un matelot de 1re classe, payés sur l'art 42, sont, en outre, détachés à l'administration centrale
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
1,000	»	1,000	1,000	»	»	
11,600	»					
5,500	»					
7,500	»	37,600	37,600	»	»	
13,000	»					
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
174,650	»	174,650	174,650	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE II.
		Traitements des agents politiques.
7	»	MISSIONS EN ALLEMAGNE. — Traitements de trois envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires, de deux secrétaires, et frais de chancellerie . . . . .
8	»	FRANCE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie . . . . .
9	»	GRANDE-BRETAGNE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie. . . . .
10	»	ITALIE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, et d'un secrétaire ou de deux chefs de mission, et frais de chancellerie. . . . .
11	»	PAYS-BAS. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie . . . . .
12	»	RUSSIE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie . . . . .
13	»	BRÉSIL. — Traitement d'un chargé d'affaires. (Ministre résident) . . . . .
14	»	DANEMARK, SUÈDE ET HAMBOURG. — Traitement d'un chargé d'affaires. (Ministre résident). . . .
15	»	ESPAGNE. — Traitement d'un chargé d'affaires. (Ministre résident). . . . .
16	»	ÉTATS-UNIS. — Traitement d'un chargé d'affaires . . . . .
17	»	PORTUGAL. — Traitement d'un chargé d'affaires. (Ministre résident) . . . . .
18	»	TURQUIE. — Traitement d'un chargé d'affaires, d'un drogman, d'un chancelier, et frais de chancellerie . . . . .
19	»	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.
		CHAPITRE III.
		Consulats.
20	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.
		CHAPITRE IV.
		Frais de voyage.
21	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale; frais de courriers, estafettes, courses diverses . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1854.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1854.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1853.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
101,000	»	101,000	101,000	»	»	
45,000	»	45,000	45,000	»	»	
62,000	»	62,000	62,000	»	»	
37,000	»	37,000	37,000	»	»	
39,000	»	39,000	39,000	»	»	
62,000	»	62,000	»	62,000	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
(a 27,000	»	27,000	27,000	»	»	a) Chargé d'affaires . . . . . fr. 15,000 Drogman. . . . . 6,000 Chancelier . . . . . 5,000 Frais de chancellerie. . . . . 1,000 Fr. 27,000
»	12,000	12,000	12,000	»	»	
454,000	12,000	466,000	404,000	62,000	»	
82,600	»	82,600	82,600	»	»	
82,600	»	82,600	82,600	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE V.
		Frais à rembourser aux agents du service extérieur.
22	»	Indemnités pour un drogman, six cavasses employés dans diverses résidences en Orient, et pour un capou-oglan. . . . .
23	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets, griffes; achat, copie et traduction de documents; abonnements aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais extraordinaires et accidentels . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.
		CHAPITRE VI.
		Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.
24	»	Missions extraordinaires, traitement d'agents politiques et consulaires en inactivité. . . . .
25	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.
		CHAPITRE VII.
		Commerce. — Navigation. — Pêche.
26	»	Écoles de navigation . . . . . — Traitement de l'inspecteur, des professeurs, des secrétaires des conseils d'administration, du gardien de l'école d'Anvers . . . . .
27	»	Écoles de navigation . . . . . — Frais divers . . . . .
28	»	Chambres de commerce. . . . .
29	»	Frais divers et encouragements au commerce. . . . .
30	»	Encouragements pour la navigation entre les ports belges et étrangers, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'Etat au delà du crédit alloué pour l'exercice 1854, et sans que les crédits puissent excéder 40,000 francs par service, sauf pour le service au delà du cap Horn. — Traitement du secrétaire de la commission directrice des services à voiles, ainsi que de l'expert des navires pour les mêmes services. . . . .
31	»	Encouragements pour la navigation entre les ports belges et étrangers, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'Etat au delà du crédit alloué pour l'exercice 1854, et sans que les crédits puissent excéder 40,000 francs par service, sauf pour le service au delà du cap Horn. — Frais divers . . . . .
32	»	Pêche maritime. . . . . — Indemnité des commissions spéciales de surveillance de la pêche et des experts . . . . .
33	»	Pêche maritime. . . . . — Primes. . . . .
34	»	Coutume à Lamina, chef des Nalous, pour l'exercice 1853. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1854.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1854.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1853.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
a) 6,030	»	6,030	6,030	»	»	a) Alexandrie. — Drogman . fr. 1,000 » Constantinople. — Cavasse . . 900 » Alexandrie. — Id. . . 780 » Smyrne. — Id. . . 1,000 » Bucharest. — Id. . . 1,000 » Salonique. — Id. . . 450 » Dardanelles. — Id. . . 300 » Constantinople. — Capou-oglan . 600 » Fr. 6,030 »
73,970	»	73,970	73,970	»	»	
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
»	36,000	36,000	40,000	»	b) 4,000	b) Cette somme de 4,000 francs est transférée à l'art. 19.
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
4,000	36,000	40,000	44,000	»	4,000	
15,920	»	15,920	15,920	»	»	
7,280	»	7,280	7,280	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
15,700	»	15,700	15,700	»	»	
1,050	»	1,050	1,050	»	»	
113,350	»	113,350	113,350	»	»	
7,950	»	7,950	7,950	»	»	
92,050	»	92,050	92,050	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
270,300	»	270,300	270,300	»	»	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		CHAPITRE VIII.		
		MARINE.		
		Pilotage. — Personnel.		
		ANVERS.		
	a.	1 inspecteur commissaire permanent de la navigation . . . . . fr.	6,000	»
	b.	1 chef des pilotes à terre.	2,400	»
	c.	1 pilote de 1re classe, sous-chef.	1,200	»
	d.	1 greffier receveur.	2,800	»
	e.	1 commis.	1,500	»
	f.	1 aide-commis	900	»
	g.	1 concierge	840	»
	h.	1 patron pilote.	960	»
	i.	2 matelots, à 840 francs.	1,680	»
	j.	1 mousse.	300	»
	k.	1 chef canotier.	1,200	»
	l.	2 pilotes de 1re classe à 960 francs	1,920	»
	m.	8 — 2e — à 840 —	6,720	»
	n.	26 — 3e — { 9 à 720 — . . . . . fr. 6,480 » / 17 à 600 — . . . . . 10,200 » }	16,680	»
	o.	7 élèves-pilotes à 540 —	3,780	»
	p.	4 rameurs à 840 —	3,360	»
35		**SENNEGAT ET WILLEBROECK.**		
	q.	1 agent à Sennegat.	150	»
	r.	1 — à Willebroeck	150	»
		TERNEUZEN.		
	s.	4 pilotes, à 720 francs	2,880	»
	t.	1 agent à 600 —	600	»
		FLESSINGUE ET LA MANCHE.		
	u.	1 sous-inspecteur	3,200	»
	v.	1 chef des pilotes à terre.	2,400	»
	w.	1 commis.	1,800	»
	x.	9 patrons à 960 francs.	8,640	»
	y.	20 pilotes de 1re classe, à 720 —	14,400	»
	z.	36 — 2e — à 600 —	21,600	»
	aa.	3 chefs canotiers à 960 —	2,880	»
	bb.	18 élèves à 480 —	8,640	»
	cc.	18 matelots à 480 —	8,640	»
	dd.	10 canotiers à 840 —	8,400	»
		A REPORTER. . . . . fr.	136,620	»

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1854.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1854.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1853.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		CHAPITRE VIII. (SUITE.)	
		OSTENDE.	
		REPORT. . . . . fr.	136,620 »
	ee.	1 inspecteur.	2,500 »
	ff.	1 sous-chef des pilotes	1,200 »
	gg.	1 commis.	1,260 »
	hh.	1 concierge	510 »
	ii.	1 signaleur	840 »
	jj.	2 patrons pilotes à 1,020 francs	2,040 »
	kk.	12 pilotes à 720 —	8,640 »
	ll.	4 élèves-pilotes à 480 —	1,920 »
35 (suite.)	*mm.*	4 matelots à 480 —	1,920 »
		Personnel des phares et fanaux.	
	nn.	Sur la côte de Flandre.	5,000 »
		Personnel du feu flottant.	
	oo.	Traitement.	6,000 »
		Fr.	168,450 »
		Remises à payer aux pilotes. (CRÉDIT NON LIMITATIF.)	
		Station d'Anvers.	
	»	45 % à la remonte en amont d'Anvers.	1,900 »
	»	66 % à la descente	2,870 »
	»	30 % à la descente en aval d'Anvers	38,000 »
	»	20 % à la remonte	27,000 »
		Station de Terneuzen.	
36	»	92 % à la descente	2,600 »
		Station de Flessingue.	
	»	45 % à la sortie et à l'entrée.	73,500 »
	»	Remises aux élèves-pilotes et matelots	8,080 »
		A REPORTER. . . . . fr.	153,950 »

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1854.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1854.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1853.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
168,450	»	168,450	168,450	»	»	
168,450	»	168,450	168,450	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT. . . . . fr.		
		CHAPITRE VIII (SUITE).		
		Station d'Ostende.		
		REPORT. . . . fr.	153,950	»
	»	35 % à l'entrée	10,300	»
	»	25 % à la sortie	8,000	»
		Remises diverses.		
	»	2 % à payer à la caisse de pensions du pilotage	11,360	»
	»	3 % de la recette d'Ostende pour le traitement du receveur du pilotage	2,000	»
36 (suite.)	»	3 % de la recette à Gand	400	»
	»	1 1/2 % de la recette à Anvers pour le traitement du receveur du droit de fanal. .	800	»
	»	% de la recette à Ostende.	300	»
	»	Payement à l'administration du pilotage néerlandais, en vertu de l'art. 50, § 2, du règlement pour l'exécution de l'art. 9 du traité du 19 avril 1839, et du chapitre II, section première, du traité du 5 novembre 1842, relativement au pilotage et à la surveillance commune	12,000	»
	»	Restitution de droits indûment perçus.	1,500	»
			Fr. 200,610	»
		Passage d'eau. — (Personnel).		
	»	2 capitaines à 1,500 francs	3,000	»
	»	2 machinistes à 2,400 et 2,000 francs	4,400	»
	»	1 chauffeur	1,200	»
37	»	2 timoniers à 900 francs	1,800	»
	»	2 nettoyeurs d'embarcadères	1,100	»
	»	1 — —	150	»
	»	Dépenses imprévues.	200	»
			Fr. 11,850	»
		Police maritime. — (Personnel).		
		ANVERS.		
	»	1 commissaire maritime de 2e classe	4,000	»
	»	1 — — de 3e —	2,000	»
	»	1 — — de 4e —	1,500	»
38	»	1 commis	1,200	»
	»	3 agents à 720 francs	2,160	»
	»	1 inspecteur des émigrants	400	»
		A REPORTER. . . . . fr.	11,260	»

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1854.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1854.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1853.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
168,450	»	168,450	168,450	»	»	
200,610	»	200,610	200,610	»	»	
11,850	»	11,850	11,850	»	»	
380,910	»	380,910	380,910	»	»	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . . fr.	
		CHAPITRE VIII (SUITE).	
		OSTENDE.	
		REPORT. . . . . fr.	11,260 »
	»	1 commissaire maritime de 2e classe	4,000 »
	»	1 — — de 4e —	1,500 »
	»	1 commis	1,200 »
	»	2 agents à 720 francs	1,440 »
		BLANKENBERGHE.	
	»	1 commissaire maritime de 4e classe	1,500 »
		NIEUPORT.	
	»	1 commissaire maritime de 4e classe	1,500 »
		BRUGES.	
38 (suite.)	»	1 commissaire maritime de 5e classe	500 »
		BRUXELLES.	
	»	1 commissaire maritime de 5e classe	500 »
		LOUVAIN.	
	»	1 commissaire maritime de 5e classe	500 »
		GAND.	
	»	1 commissaire maritime de 3e classe	2,000 »
		TERMONDE.	
	»	1 commissaire maritime de 5e classe	500 »
		Fr.	26,400 »
	»	*Primes d'arrestation aux agents et vacations aux experts et agents chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants* (Crédit non limitatif)	2,800 »
	»	1 ½ % à payer au receveur de la police maritime, à Anvers	400 »
39	»	3 % — — — à Ostende.	250 »
	»	3 % — — — à Gand.	100 »
	»	Aux canotiers et aux agents de la police maritime d'Anvers, pour transport et emmagasinage des poudres.	450 »
		Fr.	4,000 »
		A REPORTER. . . . . fr.	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1854.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1854.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1853.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
380,910	»	380,910	380,910	»	»	
26,400	»	26,400	27,900	»	1,500	Cette somme de 1,500 francs est transférée à l'art. 19.
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
411,310	»	411,310	412,810	»	1,500	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . . fr.	
		CHAPITRE VIII (SUITE).	
		Sauvetage.	
		OSTENDE.	
	»	1 directeur . . . . . fr.	1,000 »
	»	1 sous-directeur	400 »
	»	1 patron	250 »
	»	1 contre-maître.	200 »
	»	9 rameurs à 150 francs	1,350 »
		ADINKERKE.	
	»	1 sous-directeur	400 »
	»	1 patron	250 »
	»	2 contre-maîtres à 200 francs	400 »
	»	7 rameurs à 150 francs	1,050 »
		NIEUPORT.	
	»	1 sous-directeur	400 »
	»	1 patron	250 »
40	»	1 contre-maître.	200 »
	»	8 rameurs à 150 francs	1,200 »
		BLANKENBERGHE.	
	»	1 sous-directeur	400 »
	»	1 patron	250 »
	»	1 contre-maître.	200 »
	»	11 rameurs à 150 francs	1,650 »
		KNOCKE.	
	»	1 sous-directeur	500 »
	»	1 patron	400 »
	»	2 contre-maîtres à 300 francs	600 »
	»	7 rameurs, 4 à 250 francs et 3 à 150.	1,450 »
	»	Vacations pour exercice et secours aux navires en détresse	1,500 »
		Fr.	14,300 »
		A REPORTER. . . . . fr.	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1854.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1854.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1853.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
411,310	»	411,310	412,810	»	1,500	
14,300	»	14,300	14,300	»	»	
425,610	»	425,610	427,110	»	1,500	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . . fr.	
		CHAPITRE VIII (SUITE).	
		Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.	
		TRAITEMENTS DES COURRIERS ET AGENTS.	
	»	1 agent à Ostende	2,000 »
	»	1 chef-courrier	2,000 »
	»	2 courriers, à 1,400 francs	2,800 »
41	»	1 commis	400 »
	»	Transport des lettres, selon contrat.	2,800 »
	»	1 agent à Bruxelles	3,750 »
	»	Agence à Douvres	600 »
		Fr.	14,350 »
		Bâtiments de l'État. — (Personnel).	

NOMBRE.	GRADES.	Brick *Duc de Brabant.*	Goélette *Louise-Marie.*	Malles-postes.	Autres services	Disponibilité.	Non-activité.	MONTANT DE LA SOLDE.	TOTAL.
4	Capitaines lieutenants de vaisseau . . .	1	1	1	»	1	»	Activité . . 7,600 » / Disponibilité. 5,066 67	27,866 67
4	Lieutenants de vaisseau de 1re classe . .	1	»	2	»	»	1	Activité . . 5,040 » / Non-activité. 1,650 »	16,770 »
3	— — de 2e — .	1	1	1	»	»	»	. . . . . 3,600 »	10,800 »
8	Enseignes de vaisseau	2	2	3	»	»	1	Activité . . 2,520 » / Non-activité. 950 »	18,590 »
2	Aspirants de 1re classe	1	1	»	»	»	»	. . . . . 1,260 »	2,520 »
42 3	Aspirants de 2e classe, à admettre éventuellement à l'École militaire.	»	»	»	3	»	»	. . . . . 945 »	2,835 »
2	Ingénieurs de 1re classe	»	»	1	1	»	»	. . . . . 5,040 »	10,080 »
1	Chirurgien-major de 1re classe	1	»	»	»	»	»	. . . . . 5,040 »	5,040 »
3	— aides-majors	»	1	»	2	»	»	. . . . . 2,520 » / 2,100 »	7,140 »
2	— sous-aides.	1	»	»	»	1	»	. . . . . 1,400 » / 2,100 »	3,500 »
								A REPORTER. . . . . fr.	105,141 67

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1854.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1854.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1853.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
425,610	»	425,610	427,110	»	1,500	
14,350	»	14,350	14,350	»	»	
439,960	»	439,960	441,460	»	1,500	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.

Report. . . . . fr.

CHAPITRE VIII (suite).

NOMBRE.	GRADES.	Brick *Duc de Brabant.*	Goëlette *Louise-Marie.*	Malles-postes.	Autres services.	Disponibilité.	Non-activité.	MONTANT DE LA SOLDE.	TOTAL.
	Report. . . . . fr.								105,141 67
2	Sous-commissaires de 1re classe . . .	»	»	»	1	1	»	Activité . . 3,000 » / Disponibilité. 2,000 »	5,000 »
2	— de 2e — . . .	1	1	»	»	»	»	. . . . . 2,520 »	5,040 »
1	Agent comptable	»	»	»	1	»	»	. . . . . 1,260 »	1,260 »
2	Écrivains	1	»	1	»	»	»	. . . . . 945 »	1,890 »
1	Cambusier	1	»	»	»	»	»	. . . . . 516 »	516 »
1	Aide-cambusier	»	1	»	»	»	»	. . . . . 384 »	384 »
2	Infirmiers	1	1	»	»	»	»	. . . . . 384 »	768 »
1	Second maître de manœuvre	1	»	»	»	»	»	. . . . . 900 »	900 »
5	Contre-maîtres de 1re classe de manœuvre.	1	1	3	»	»	»	. . . . . 720 »	3,600 »
3	— de 2e — — .	1	1	»	1	»	»	. . . . . 648 »	1,944 »
2	— de 3e — — .	2	»	»	»	»	»	. . . . . 600 »	1,200 »
4	Quartiers-maîtres de manœuvre . . .	2	2	»	»	»	»	. . . . . 540 »	2,160 »
1	Contre-maître de canonnage de 2e classe.	1	»	»	»	»	»	. . . . . 648 »	648 »
2	Quartiers-maîtres — — .	1	1	»	»	»	»	. . . . . 540 »	1,080 »
1	Second maître charpentier	»	»	»	1	»	»	. . . . . 900 »	900 »
1	Contre-maître charpentier de 1re classe .	1	»	»	»	»	»	. . . . . 720 »	720 »
1	— — de 2e — .	»	1	»	»	»	»	. . . . . 648 »	648 »
3	— — de 3e — .	»	»	3	»	»	»	. . . . . 600 »	1,800 »
1	Quartier-maître charpentier.	1	»	»	»	»	»	. . . . . 540 »	540 »
2	Contre-maîtres voiliers de 3e classe. . .	1	1	»	»	»	»	. . . . . 600 »	1,200 »
1	— forgeron — . . .	1	»	»	»	»	»	. . . . . 600 »	600 »
5	Maîtres d'hôtel de commandants . . .	1	1	3	»	»	»	. . . . . 4 à 516 » / 1 à 384 »	2,832 »
1	— des officiers	1	»	»	»	»	»	. . . . 1 à 384 »	
3	Coqs.	2	1	»	»	»	»	. . . . . 516 »	1,548 »
2	Aides-coqs	1	1	»	»	»	»	. . . . . 384 »	768 »
								A reporter. . . . fr.	145,087 67

42 (suite).

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1854.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1854.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1853.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
439,960	»	439,960	441,460	»	1,500	
439,960	»	439,960	441,460	»	1,500	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.

Report. . . . . fr.

CHAPITRE VIII (SUITE).

NOMBRE.	GRADES.	Brick *Duc de Brabant.*	Goëlette *Louise-Marie.*	Malles-postes.	Autres services.	Disponibilité.	Non-activité.	MONTANT DE LA SOLDE.	TOTAL.
								Report. . . . . fr.	143,087 67
1	Tailleur.	1	»	»	»	»	»	516 »	516 »
1	Cordonnier.	1	»	»	»	»	»	516 »	516 »
1	Barbier	1	»	»	»	»	»	384 »	384 »
2	Clairons de 2e classe	2	»	»	»	»	»	384 »	768 »
1	— de 3e —	»	1	»	»	»	»	336 »	336 »
2	Tambours	1	1	»	»	»	»	336 »	672 »
1	Fifre.	1	»	»	»	»	»	384 »	384 »
45	Matelots de 1re classe.	12	8	18	7	»	»	516 »	23,220 »
31	— de 2e —	18	10	»	3	»	»	384 »	11,904 »
60	— de 3e —	25	15	3	17	»	»	336 »	20,160 »
42 (suite.) 17	Mousses.	8	6	»	3	»	»	156 »	2,652 »
3	Machinistes.	»	»	3	»	»	»	2,400 »	7,200 »
3	Premiers chauffeurs	»	»	3	»	»	»	1,400 »	4,200 »
13	Chauffeurs	»	»	13	»	»	»	516 »	6,708 »
»	Chaudronniers et personnel supplémentaire, à la journée	»	»	»	»	»	»	»	8,000 »
»	Indemnité de mer aux commandants . .	1	»	»	»	»	»	1,200 »	1,200 »
»	— — — . .	»	1	»	»	»	»	1,200 »	1,200 »
»	— — — . .	»	»	3	»	»	»	1 à 1,500 » / 2 à 900 »	3,300 »
»	— — aux enseignes. .	»	»	3	»	»	»	500 »	1,500 »
								Fr.	237,907 67

A reporter. . . . . fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1854.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1854.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1853.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
439,960 »	»	439,960 »	441,460 »	»	1,500 »	
237,907 67	»	237,907 67	195,783 34	42,124 33	»	
677,867 67	»	677,867 67	637,243 34	42,124 33	1,500 »	

Cet article suppose l'armement du brick *Duc de Brabant*, de la Goellette *Louise-Marie* et de 3 malles-postes, pendant l'exercice 1854.

Le Budget de 1853, chap VIII, art 41, comprend une somme de 195,783 34
pour la solde du personnel de la *Louise-Marie*, des malles-postes, etc., le brick *Duc de Brabant* restant désarmé. De cet somme doit être retranchée, pour être transferée à l'art. 19, celle de . . . 2,336 »

193,447 34

Ainsi qu'il conste du rôle d'equipage du brick *duc de Brabant*, calculé pour 100 hommes, officiers compris, la depense qu'entraine cet armement est, pour un an, de . . . . . 71,413 »

La depense totale serait donc de. 264,860 34

Mais, par contre, l'armement du brick fait cesser le payement de traitement de disponibilité jusqu'a concurrence d'une somme de 26,952 67

Le chiffre total de cet article s'eleve donc à . . . fr. 237,907 67

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT. . . . . fr.		
		CHAPITRE VIII (SUITE).		
43	»	*Vivres*		
		PENSIONS.		
44	»	Premier terme des pensions à accorder.		
45	»	*Secours aux marins blessés, veuves et médicaments*		
46	»	*Dotation à la caisse de prévoyance*		
		MAGASIN.		
47	»	Traitement des gardiens du matériel et des habillements		
		MATÉRIEL.		
	a.	*Pilotage.*		
	»	Entretien de 14 bateaux pilotes	54,000	»
	»	— des bouées.	1,500	»
	»	Achat de nouvelles bouées	1,500	»
	»	Entretien de deux maisons du pilotage et un poste de signal.	2,000	»
	»	Feu et lumière dans les bureaux, les corps de garde et les bateaux.	6,000	»
	»	Fournitures de bureau.	3,000	»
48	»	Frais de voyage des inspecteurs, commissaires, pilotes et élèves-pilotes	5,000	»
	»	Loyer d'une maison à Flessingue	1,500	»
	»	Nourriture des pilotes en service extraordinaire dans l'Escaut	3,000	»
	»	Éclairage des fanaux sur la côte de Flandre	3,500	»
	»	— et entretien du fanal de Wielingen.	1,800	»
	»	— — du navire.	1,500	»
	»	Dépenses imprévues	4,000	»
	»	Orins et pierres bleues pour bouées	2,500	»
		A REPORTER. . . . fr.	90,800	»
		A REPORTER. . . . . fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1854.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1854. — Charges ordinaires et permanentes.	CRÉDIT demandé pour l'exercice 1854. — Charges extraordinaires et temporaires.	CRÉDIT demandé pour l'exercice 1854. — Total.	CRÉDIT alloué pour l'exercice 1853.	Différences. — Augmentation.	Différences. — Diminution.	*Observations.*
677,867 67	»	677,867 67	637,243 34	42,124 33	1,500 »	
88,965 »	»	88,965 »	54,385 »	34,380 »	»	De cet article, tel qu'il a été voté en 1853. . . . . 54,385 » doivent être retranchés. . . . 964 » transférés à l'art. 19. Reste. fr. 53,421 » D'un autre côté, une somme de . 35,544 » devient nécessaire pour complément de vivres, par suite de l'armement du brick *Duc de Brabant*. Ce qui l'élève à . . . fr. 88,965 »
1,500 »	»	1,500 »	1,500 »	»	»	
(*a* 4,000 »	»	4,000 »	4,000 »	»	»	*a*) Jusqu'ici une partie de cette somme a été employée à payer les pensions de quelques veuves d'officiers de marine, parce que le fonds spécial, créé sous le titre de caisse de veuves et orphelins des officiers de la marine, était insuffisant. Cette mesure a pour motif l'utilité d'accorder un subside à cette institution, jusqu'à ce qu'elle puisse suffire elle-même à toutes ses charges.
10,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»	
2,000 »	»	2,000 »	2,000 »	»	»	
784,332 67	»	784,332 67	709,128 34	76,704 33	1,500 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . . fr.	
		CHAPITRE VIII (SUITE).	
		REPORT. . . . . fr.	90,800 »
	b.	*Passage d'eau.*	
	»	Houille à bord des bateaux à vapeur de la Tête-de-Flandre et de Tamise	28,800 »
	»	Huile, étoupe, couleur, matériel, etc.	4,100 »
	»	Réparations aux machines et à la coque	4,100 »
	c.	*Police maritime.*	
	»	Loyer des bureaux	2,712 »
	»	Achat de mobilier, de bois et de houille pour les bureaux, éclairage, fournitures de bureau, impressions, etc.	3,788 »
	»	Publications et menus frais pour le départ des émigrants.	200 »
	d.	*Sauvetage.*	
	»	Matériel et réparations, entretien des embarcations, hangars, dépenses imprévues.	2,200 »
48 (suite.)	*e.*	*Malles-postes.*	
	»	Houille : 416 traversées à raison de 7 ½ tonneaux par traversée, à 26 francs. . .	81,120 »
	»	Pour combustible d'un troisième bateau ; voyages extraordinaires en dehors du service régulier	5,000 »
	»	Huile, graisse, etc., 416 traversées.	6,540 »
	»	Entretien, achat et réparations de chaudières, frais d'agence, impressions, annonces et masse d'habillement des courriers	21,890 »
	»	Entretien de trois bateaux, à 5 % du capital d'achat, pour l'année entière . . .	46,250 »
	f.	*Entretien.*	
	»	Matériel et entretien des autres bâtiments . . . . . (*a*	30,000 »
	g.	*Magasin.*	
	»	Loyer du magasin, matériel	2,000 »
		Fr.	349,500 »
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.	
		CHAPITRE IX.	
		FRAIS DE PERCEPTION DES DROITS DE CHANCELLERIE.	
49	»	Traitement d'un chancellier à la légation de Paris, ainsi que d'un commis à l'administration centrale.	
»	»	Frais divers	
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1854.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1854.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1853.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
784,332 67	»	784,332 67	709,128 34	76,704 33	1,500 »	
349,500 »	»	349,500 »	319,500 »	30,000 » (a	»	a) L'augmentation de 30,000 francs est la conséquence de l'armement du brick *Duc de Brabant*.
1,133,832 67	»	1,133,832 67	1,028,628 34	106,704 33	1,500 »	
4,000 »	»	4,000 »	5,200 »	»	1,200 »	
»	»	»	2,000 »	»	2,000 »	
4,000 »	»	4,000 »	7,200 »	»	(b 3,200 »	b) Cette somme de 3,200 francs est transférée à l'art. 19.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des Chapitres.	NUMÉROS des Pages.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Récapitulation.
I.	10	Administration centrale. . . . .
II.	12	Traitements des agents politiques . . . . .
III.	*ib.*	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués . . . . .
IV.	*ib.*	Frais de voyage des agents du service extérieur . . . . .
V.	14	Frais à rembourser aux agents du service extérieur . . . . .
VI.	*ib.*	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité et dépenses imprévues . . . . .
VII.	*ib.*	Commerce, navigation, pêche. . . . .
VIII.	16	Marine . . . . .
IX.	34	Frais de perception des droits de chancellerie. . . . .
		TOTAUX. . . . . fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1854.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1854.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1853.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
174,650 »	»	174,650 »	174,650 »	»	»	
454,000 »	12,000 »	466,000 »	404,000 »	62,000 »	»	
82,600 »	»	82,600 »	82,600 »	»	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	»	»	
4,000 »	36,000 »	40,000 »	44,000 »	»	4,000 »	
270,300 »	»	270,300 »	270,300 »	»	»	
1,133,832 67	»	1,133,832 67	1,028,628 34	106,704 33	1,500 »	
4,000 »	»	4,000 »	7,200 »	»	3,200 »	
2,273,882 67	48,000 »	2,321,882 67	2,161,878 34	168,704 33	8,700 »	
		AUGMENTATION. . . . . fr.		160,004 33		

ANNEXE.

LISTE NOMINATIVE ET DÉTAILLÉE

DES

FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS ADMIS A LA PENSION,

DU 1er JANVIER 1852 AU 31 DÉCEMBRE SUIVANT,

Et des extinctions constatées pendant la même époque, publiée en exécution de l'art. 4 de la loi du 17 février 1849.

1°. — PENSIONS CONFÉRÉES.

N° d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE.	DATE DE L'INSCRIPTION au grand-livre.	DATE DE L'ENTRÉE en jouissance.	Observations.
42	Proost, J.	Matelot du pilotage .	325 »	»	1er décemb. 1851.	
43	Baillieu, F.-G. . . .	Enseigne de vaisseau.	600 »	»	1er — 1852.	

2°. — PENSIONS ÉTEINTES.

N° d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE.	DATE DE L'INSCRIPTION au grand-livre.	DATE de L'EXTINCTION.	Observations.
21	Daes, G.	Pilote.	1,594 »	»	31 décemb. 1852.	

Lors de la présentation du Budget de 1853, le Département des Affaires Étrangères comptait trente-deux pensions, s'élevant à . . . . . fr.	48,576 »	49,501 »
Depuis cette époque, deux pensions ont été conférées; elles s'élèvent à	925 »	
Une pension s'est éteinte, par suite de décès; elle s'élève à . . . . . fr.		1,594 »
Reste à servir trente-trois pensions, s'élevant à. . . . fr.		48,107 »